

Correspondance

Autor(en): **Schenk, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des sujets politiques furent aussi traités, par exemple l'histoire du parti socialiste anglais, et ses rapports avec le mouvement suffragiste¹.

Mrs. Fawcett, notre présidente, est venue visiter nos écoles, et ses discours et sa présence ont égayé et encouragé chacune d'entre nous. D'ailleurs, à côté de cette instruction intellectuelle et morale, nos « étudiantes » suffragistes ont eu diverses attractions. Une vente aux enchères à la mode française — s'il y a une mode française pour les choses de ce genre! — a procuré 26 shellings pour notre fonds, en une demi-heure, et de la manière la plus amusante. On s'est baigné, et on a joué au golf, car St-Andrew possède des terrains de premier ordre sur lesquels jouent toutes nos célébrités politiques.

St-Andrew est relié à Edimbourg par une petite ligne locale. En arrivant par une après-midi de pluie, et devant attendre le train, je me précipitai vers le restaurant pour y prendre la tasse de thé dont j'avais grand besoin. Mais de toute la station, il ne restait qu'un morceau de bois noirci avec l'inscription : « Restaurant » ! Il nous fallut subir l'averse sans abri. Le mot « Suffragettes » était sur nos lèvres à toutes ; mais il n'y avait aucune preuve tangible que ce fût là leur œuvre. Toutefois, je réalisais ainsi combien de pareils actes amèneraient un Asquith altéré et fatigué à avoir bonne opinion de nos revendications !

En finissant, je me demande si d'autres pays ne pourraient pas aussi organiser des cours de vacances suffragistes ? Il suffit de trouver un collège ou une école vide, chaque participante payant une cotisation pour couvrir les frais. Les conférences du soir instruisent le public et amènent la presse à parler de nous. Et surtout nous nouons des relations personnelles, ce qui est à la fois agréable et encourageant, comme le savent tous ceux qui ont assisté à des réunions de ce genre.

I.-O. FORD.

P. S. — Il paraît que M. Asquith a été plus impressionné par notre pèlerinage et notre députation qu'on ne le croit généralement. Il commence à penser que, peut-être, les femmes anglaises désirent le vote. Enfin !

LETTRE DE HOLLANDE

Eh bien oui... les idées marchent et nous pouvons être satisfaites des résultats des dernières élections. La seconde Chambre, réélue au mois de juillet, qui auparavant ne comptait que neuf membres partisans du suffrage féminin, en compte cinquante-cinq en ce moment, tous libéraux et socialistes. Nous ne sommes donc plus très éloignées de la majorité qui en exige soixante-sept.

La droite entière, catholiques et protestants, proteste encore,

¹ Le Labour Party a pris naissance lorsque la classe industrielle a reconnu que les syndicats ne peuvent améliorer la situation des travailleurs que jusqu'à un certain point, et que, par conséquent, il est de toute nécessité d'obtenir les droits politiques. Et ceci ayant été réalisé aussi bien par les intellectuels et les travailleurs sociaux que par les ouvriers, ce parti se recrute dans toutes les classes de la société. Par conséquent, notre socialisme anglais ne prêche pas la guerre des classes, comme les partis socialistes du continent, et son but est de la supprimer, aussi bien que la guerre des sexes. Or, notre mouvement suffragiste demande une égale justice pour tous, hommes et femmes, riches et pauvres ; et la classe la plus pauvre au monde, celle qui a donc le plus grand besoin de représentation politique, est la classe des ouvrières. Il en résulte que le Labour Party et les Sociétés suffragistes, demandant chacune le vote pour ces femmes, joignent leurs efforts et collaborent tout naturellement, d'autant plus qu'il est impossible d'obtenir pour les hommes de meilleures conditions économiques, tant qu'il n'y a pas une parfaite égalité politique. Les hommes ne peuvent progresser que pour autant que les femmes progressent ; et il est grand dommage que, durant des siècles, cette simple vérité ait été ignorée.

mais, même là, quelques signes annoncent un revirement dans les esprits — grâce certainement à ce que chez nous personne ne songe à imiter les suffragettes, et que nous procédons sans lutte aucune, par simple persuasion, en tâchant de prouver que nos aspirations sont belles, élevées, et que de leur réalisation dépendra le bien-être de tous. Toute lutte, toute acrimonie de notre part envenimerait la question, et ne ferait qu'éveiller le sentiment combatif et autoritaire chez les hommes.

Plus fait douceur que violence. Jamais ce proverbe ne fut mieux prouvé que par le progrès incroyable obtenu par notre propagande féministe ultra-pacifique en ces derniers mois.

Notre exposition¹ continue à attirer des milliers de visiteurs, de visiteuses surtout, à faire grandir chez toutes le sentiment de nos multiples devoirs envers la communauté, et à faire toucher du doigt à celles qui y avaient peu songé jusqu'en ce moment quel est le domaine de la femme dans la lutte contre les grands fléaux : la guerre, l'alcoolisme, les maladies, l'immoralité, une éducation défectueuse, etc.

A peine revenue d'un long voyage, notre Reine aussi s'est intéressée d'une façon vraiment exceptionnelle à notre exposition : elle y a passé de longues heures, posant partout des questions avec un plaisir extrême, un intérêt visiblement croissant. Notre exposition lui a été une véritable révélation. Quelques dames de la cour furent envoyées pour s'enquérir à fond de certaines questions spéciales, et l'une de nos meilleures romancières, M^{lle} Johanna Naber, membre du Comité de l'exposition, membre aussi de la Ligue pour le Suffrage féminin, a été ensuite mandée au Loo, où la Reine s'est entretenue pendant deux grandes heures avec elle, en tête à tête, afin de se mettre tout à fait au courant.

En souveraine constitutionnelle, elle avait traversé la salle du suffrage sans prononcer mot... mais le Prince Henri, qui visita l'exposition un peu plus tard, s'y arrêta quelques instants et on l'entendit déclarer jovialement : « Ma foi, il faudrait le leur accorder : elles le méritent bien, nos femmes ! »

P. de H.

CORRESPONDANCE

Mademoiselle et chère Rédactrice,

Plusieurs de vos lecteurs et lectrices assistaient au IX^{me} Congrès universel des Espérantistes (Berne, 24-31 août) ; permettez-vous à l'une d'elles de venir vous raconter ce qui s'est fait dans la séance consacrée au féminisme ?

Nous étions là 38 représentants de 9 pays (Allemagne, France et Algérie, Grande-Bretagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Finlande, Suède, Italie et Suisse). Nous aurions été beaucoup plus nombreux, s'il n'y avait pas eu, à la même heure, d'autres réunions, importantes, elles aussi.

La séance était mixte et l'on n'y parlait que l'espéranto ; faut-il dire encore, faudra-t-il répéter toujours, que l'intercompréhension fut parfaite ?

A main levée, tous se déclarèrent partisans convaincus du suffrage féminin. Une commission provisoire de neuf membres a été nommée ; elle organisera la ou les séances féministes qui auront lieu à Paris, l'an prochain, pendant le X^{me} Congrès universel d'espéranto ; la Commission se mettra en rapport avec les espérantistes-suffragistes connus, et chargera l'un d'eux de présenter, à Paris, un travail sur l'une des questions qui nous préoccupent ; elle s'est, en outre, donné pour tâche d'intéresser les espérantistes au suffrage féminin, et de convertir les suffragistes à l'espéranto.

A. SCHENK.

¹ Voir le *Mouvement féministe* du 10 juin.

L'intérêt de l'espéranto pour le féminisme nous échappe d'autant moins que nous avons, une fois de plus, expérimenté, à Budapest, ce que dut être la Tour de Babel! « Les membres de notre Alliance parlent 22 langues. Quel avantage pour la cause si tout cela pouvait se fondre en un seul langage! » écrivait dernièrement la rédactrice de Jus Suffragii. Et dès maintenant l'adresse télégraphique de l'Alliance internationale est donnée en espéranto. (Réd.)

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent être envoyés à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 30 de chaque mois, dernier délai.

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. — Avec l'automne a repris l'activité de notre Association, dont le programme de travail pour cet hiver est assez chargé. Les thés suffragistes auront lieu, comme les années précédentes, au local de l'Union des Femmes, rue Etienne-Dumont, 22, le premier lundi de chaque mois, à 8 h. 1/2 du soir; le premier de la série est donc fixé au 3 novembre, et Mlle Gourd y parlera du Congrès international du Suffrage féminin, à Budapest. — Le Comité de l'Association a décidé de continuer sa campagne en faveur de la loi sur les prud'femmes; et enfin, il organise, de concert avec le Comité de l'Union des Femmes, un cours d'instruction civique, qui sera donné par M. Georges Werner, avocat, et dont voici le programme:

I. Introduction:

La démocratie et les formes de gouvernement; la démocratie et le droit.

PUBLICATIONS FÉMINISTES

en vente à l'Administration du Mouvement Féministe. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme.* 1 brochure: 20 centimes.

Dr M. MURET: *L'Eternelle Mineure.* 1 brochure: 10 centimes.

Wilfred MONOD: *Masculin et Féminin.* 1 brochure: 10 centimes.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent: 75 centimes.

Carte postale en deux couleurs, avec pensées suffragistes de Ch. Secrétan et de Victor Hugo. La douz.: 50 centimes.

VENTE AU NUMERO

Le Mouvement Féministe se vend au numéro dans les librairies

Eggimann, rue du Marché, 40, Genève.

Jeheber, rue du Marché, 28, Genève.

F. Rouge & C^{ie}, rue Haldimand, 6, Lausanne.

Martinaglia, avenue du Théâtre, 3, Lausanne.

Sandoz-Mollet, rue du Seyon, Neuchâtel.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

Mlle C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

II. Aperçu d'histoire constitutionnelle suisse et genevoise:

L'ancienne Confédération et l'ancienne République de Genève; la République Helvétique; la Restauration; la Constitution genevoise de 1847; la Constitution fédérale de 1848.

III. La Confédération et les Cantons:

Leurs relations et leurs compétences respectives; fédéralisme et centralisation; la législation fédérale, ses principales étapes.

IV. Droits et devoirs des citoyens:

Les droits populaires; les devoirs civiques.

V. Les autorités fédérales:

L'Assemblée fédérale; le Conseil fédéral et l'Administration fédérale; le Tribunal fédéral.

VI. Les autorités cantonales:

Le Grand Conseil; le Conseil d'Etat et l'Administration cantonale; les Communes; les Tribunaux.

VII. Le droit international de la Confédération suisse:

La neutralité suisse; les zones. Principaux traités conclus par la Suisse. Les Bureaux internationaux.

VIII. Conclusion:

La démocratie suisse comparée aux autres démocraties.

Ce cours aura lieu au local de l'Union des Femmes, et la première séance a été fixée au mardi 28 octobre, à 8 h. 1/2 du soir. La finance d'inscription est extrêmement faible: 6 fr. pour l'ensemble du cours, 50 cent. pour une séance isolée. Nous attirons l'attention des lecteurs du *Mouvement Féministe*, habitant Genève, sur l'importance qu'il y a pour les futures citoyennes à connaître les institutions de leur pays, et à savoir les droits et les devoirs qui leur incomberont.

AVEC L'AUTO-CUISEUR Neofocarium Columba



Fabriqué par

MARC SAUTER

5, rue des Granges, GENÈVE

Téléphone 33-44

la Ménagère pratique fait une économie de 60 % en argent et en temps.

Amélioration des Aliments

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

MAISON C. DE L'HARPE

LINGERIE très soignée

MOUCHOIRS en tous genres

COUVERTURES

de laine blanche et de couleurs

Fusterie, 12, GENÈVE — TÉLÉPHONE 21-25

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10